

# Comment trouver les données fiscales de vos fonds de placement

Chère cliente, cher client,

Nous avons le plaisir de mettre à votre disposition le guide suivant pour remplir votre déclaration fiscale en ce qui concerne vos fonds de placement issus des services d'investissement Fonds self-service et Conseil en fonds Base. Vous recevez également de notre part chaque semestre l'extrait de dépôt gratuit. Si vous souhaitez au surplus obtenir un relevé fiscal détaillé, vous pouvez le commander jusqu'au 10 février 2023 via notre [hotline](#). Le tarif pour le relevé fiscal s'élève à 90 francs hors TVA par dépôt. Vous recevrez le relevé fiscal pour l'e-gestion de patrimoine et le conseil en placement Plus dans votre e-finance, sous «Documents fiscaux». Les frais pour le relevé fiscal sont déjà inclus dans les frais de service pour ces solutions de placement.

## Comment remplir votre déclaration fiscale

Les valeurs fiscales et les rendements bruts doivent être reportés dans votre déclaration fiscale. Les valeurs fiscales et les rendements imposables des fonds sont mis à disposition à différents moments par les sociétés de fonds. Vous pouvez à tout moment en consulter la version actualisée sur le [site](#) de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Nous mettons également à votre disposition les valeurs fiscales et les rendements bruts des PostFinance Fonds sur la page suivante:

### Instructions (exemple)

- 1 Sélectionnez l'année fiscale correspondante
- 2/3/4 Saisissez les numéros de valeur ou l'ISIN ou recherchez le fonds à l'aide de son nom
- 5 Cliquez sur «Chercher»
- 6 Saisissez le nombre de parts en votre possession au jour de distribution du bénéfice
- 7 Cliquez sur «Calculer»
- 8 Reportez la valeur fiscale sur votre déclaration fiscale
- 9/10 Reportez le rendement brut sur votre déclaration fiscale

## Chercher les titres et les valeurs fiscales dans la liste des cours

Chercher
Recherche avancée

Année fiscale  
2022 1

N° valeur  
2

ISIN  
3

N° national d'identification

Description de la société / Description du titre / N° d'identification  
4

Retour
Chercher
5

## Exemple de fonds émis par des tiers

Titel/Titres/Titoli	W M V	Nominell Valeur nominale Valore nominale	Valoren-Nr. No de valeur Numero di valore	Steuerwert Val. imposable Val. imponibile 31.12.2022 CHF	Ertrag / Rendement / Reddito 2022								
					Datum / Date Data		Cp.	W M V	Brutto brut lordo Fr.W.	KG/KEP CHF	zu versteuernder Ertrag/Rendement imponibile/Reddito imponibile CHF		
					ex. (E)	zahlb. pay. pag.							
<b>Pictet CH - Short-Term Money Market USD, Schweiz</b>	P	USD	0.00	1 129 241	973.82097456								

Monnaie originale	Valeur nominale nombre de pièce	N° valeur	Description de la société Description du titre	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur fiscale au 31.12.2022 en CHF	Rendement brut avec impôt anticipé en CHF	Rendement brut sans impôt anticipé en CHF
USD	1 <span style="border: 1px solid red; border-radius: 50%; padding: 2px;">6</span>	1 129 241	Pictet CH Short-Term Money Market USD, P, CH	dd.mm.yyyy	dd.mm.yyyy	973.82 <span style="border: 1px solid red; border-radius: 50%; padding: 2px;">8</span>	<span style="border: 1px solid red; border-radius: 50%; padding: 2px;">9</span>	<span style="border: 1px solid red; border-radius: 50%; padding: 2px;">10</span>

i Voir les détails
Calculer 7

## Valeurs fiscales

Vous devez déclarer les valeurs fiscales au 31 décembre de l'année fiscale concernée. Attention: tenez compte du nombre de parts de fonds contenues dans votre dépôt au 31 décembre de l'année fiscale concernée.

## Rendements bruts

Les rendements des fonds domiciliés en Suisse sont soumis à l'impôt anticipé. L'indication du rendement brut dans la déclaration fiscale vous permet de demander la restitution du montant déduit.

Dans le cas d'un fonds de distribution, l'impôt anticipé est déduit à la date de la distribution.

Dans le cas d'un fonds de thésaurisation, les rendements ne sont pas versés, mais réinvestis dans le fonds. Ces rendements doivent également être déclarés. La différence entre un fonds de thésaurisation et un fonds de distribution est prise en compte dans le calcul effectué sur la page de l'Administration fédérale des contributions.

Si vous n'avez acheté le fonds qu'au cours de l'année ou dans l'année fiscale correspondante, saisissez la date dans «Date d'acquisition» ou «Date de cession». Vous obtiendrez ainsi le rendement brut imposable lors du calcul.

## Valeurs fiscales et rendements bruts (2022) des PostFinance Fonds par part de fonds de placement

Titre (ancien nom)	ISIN	Numéro de valeur	Monnaie	Valeur fiscale au 31.12.2022	Rendement brut avec IA en CHF	Rendement brut sans IA en CHF
PF - Bond Fund (PostFinance Fonds 1)	CH0006869207	686920	CHF	78.42	0.200	0.000
PF - ESG Yield Strategy Fund (PostFinance Fonds 2)	CH0006869215	686921	CHF	86.19	0.200	0.000
PF - ESG Income Strategy Fund (PostFinance Fonds 3)	CH0006869231	686923	CHF	99.39	0.300	0.000
PF - ESG Balanced Strategy Fund (PostFinance Fonds 4)	CH0007304386	730438	CHF	109.08	0.250	0.000
PF - ESG Growth Strategy Fund (PostFinance Fonds 5)	CH0007305680	730568	CHF	118.90	0.400	0.000
PF - ESG Capital Gain Strategy Fund	CH1176465313	117646531	CHF	104.53	0.000	0.000
PF - Global Fund A (PostFinance Fonds Global A)	CH0014933193	1493319	CHF	150.49	2.250	0.000
PF - Swiss Equity Fund (PostFinance Fonds Suisse)	CH0013211575	1321157	CHF	200.56	4.100	0.000
PF - High Dividend Fund A (PostFinance Fonds High Dividend A)	CH0375452874	37545287	CHF	111.20	0.750	0.000
PF - Swiss Small Caps Fund (PostFinance Fonds Swiss Small Caps)	CH0432279021	43227902	CHF	119.00	0.150	0.000
PF Pension - ESG 25 Fund <sup>1</sup>	CH0012056260	1205626	CHF	116.16	0.000	0.000
PF Pension - ESG 50 Fund <sup>1</sup>	CH0012056203	1205620	CHF	132.79	0.000	0.000
PF Pension - ESG 75 Fund <sup>1</sup>	CH0316793139	31679313	CHF	111.64	0.000	0.000
PF Pension - ESG 100 Fund <sup>1</sup>	CH0484781684	48478168	CHF	141.50	0.000	0.000

<sup>1</sup> Les valeurs ne s'appliquent qu'aux fonds de prévoyance qui sont gérés avec le patrimoine disponible dans les produits Fonds self-service et Conseil en fonds Base.

Le jour de référence des dividendes, ou «jour ex» (déterminant quant au droit à une distribution de dividendes), était le 8 novembre 2022. Cette date est déterminante pour l'imposition du rendement brut concerné.

**Mentions légales importantes:** le présent document a été établi uniquement conformément à la législation fiscale suisse. Bien que les informations qu'il contient aient été collectées avec le plus grand soin, nous déclinons toute responsabilité quant à leur exactitude. Les données fiscales et leurs conséquences dépendent de plusieurs facteurs qui varient de cas en cas. En cas de questions ou de doutes, nous vous recommandons de vous adresser à un spécialiste. L'ensemble des services d'investissement et des instruments financiers offerts par PostFinance SA ne sont pas mis à disposition, proposés, vendus, ni livrés aux U.S. Persons et aux personnes domiciliées ou imposables en dehors de la Suisse.